



« Droit et innovation entrepreneuriale en Méditerranée »

Par Marc LEVIS Président de *JURIMED Droit & Méditerranée* ;
Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation. Table ronde n°2

I- Spécificités de l'espace entrepreneurial méditerranéen

A/ Dynamisme

- En termes de création d'entreprises
- De présence des grandes entreprises
- De produits et terroirs
- de recherche scientifique
- de ressources humaines (démographie dynamique)
- proximité juridique et linguistique

B/ Insuffisances

- un cruel manque de financement des PME (problème d'offre ou de demande ?)
- des PME en position de faiblesse face aux grandes entreprises
- une recherche insuffisamment tournée vers l'entreprise (nécessité de terrain de rencontres, des carences en terme de mobilité des ressources humaines,
- absence d'intégration juridique et d'uniformisation du droit (notamment du travail des sociétés, des savoirs faire et indications géographiques,...)
- absence d'intégration bancaire
- un fossé économique entre Nord et Sud et une démographie inégale

II- Pour une innovation entrepreneuriale régulée

A/ Pour une innovation entrepreneuriale

- Innover dans la technologie, car l'avenir de cette région ne peut venir que de productions et services à haute valeur ajoutée : la Méditerranée ne sera pas l'atelier du Monde et aurait-elle avantage à en être le grenier ?
- Innover dans le financement afin de mettre en place des outils appropriés aux problématiques spécifiques de la région

B/ Pour une régulation de l'innovation

- Protection de la propriété intellectuelle (innovation technologique, savoirs faire, indications géographiques)
- Mise en place d'une mobilité des capitaux et des travailleurs
- Cadre juridique des outils de financement innovants (garanties du crédit aux PME, leasing et autres financements adaptés...)
- Cadre juridique des structures d'appui aux entreprises (incubation, pépinières, technopoles,...)
- Des règles de concurrence et de marchés publics qui donnent toutes leurs chances à de petites entreprises, souvent nouvelles
- Innover dans la régulation car une intégration régionale à cette échelle et parmi des pays si disparates est une gageure. De plus de nouvelles structures sont nécessaires pour accompagner les entreprises
- Besoin d'uniformiser le droit des affaires pour créer un espace économique régional